



## Appel contre une mise sous tutelle

Par **francois34**, le 13/09/2020 à 16:11

Suite à mise sous tutelle de notre père. Je m'aperçois qu'il faut donner de fausses accusations comme l'a fait notre nièce plutôt que dire la vérité avec des preuves pour gagner un procès. Elle a voulu que ce soit l'udaf qui soit le tuteur et elle a gagné. Maintenant elle veut le faire sortir de l'ehpad en le mettant en danger avec le virus qui circule. Elle embauchera du personnel pour s'occuper de lui et ainsi tout gérer comme elle a voulu depuis le début. Mais bien sûr ce n'est pas elle qui va payer. Nous n'avons jamais interdit qu'elle voit notre père à l'ehpad, pas de conflit et endroit neutre. Maintenant il va y avoir vraiment conflit et c'est le tribunal qui lui a donné ce pouvoir, au lieu de lui dire madame, vous n'êtes que la petite fille, c'est aux enfants de s'en occuper, pas à vous. Elle a soutiré une grosse somme d'argent à notre père et nous en avons la preuve qu'elle n'a rien remboursé, abus de faiblesse. Là encore le tribunal ne trouve pas ça bizarre.

Par **jodelariege**, le 13/09/2020 à 16:31

bonjour

vous pouvez prendre un avocat qui démêlera un peu votre histoire...

Par **francois34**, le 13/09/2020 à 16:53

Je n'ai pas les moyens de prendre un avocat, pourquoi toujours payer pour qu'on nous écoute. C'est au juge de faire correctement leur travail

On retire le droit d'être tuteurs mais quand il faut payer c'est aux enfants. Ils ne paient pas et non au petit frère qui profite d'un père qui perd la mémoire, quelle honte cette justice

Par **jodelariege**, le 13/09/2020 à 17:30

et quelle est votre question?

Par **P.M.**, le 13/09/2020 à 17:59

Bonjour tout d'abord,

Le Juge aussi a dû motiver sa décision...

Par **Visiteur**, le **13/09/2020** à **19:05**

Bonjour François

!Merci de ne pas ouvrir un fil de discussion à chaque fois que vous intervenez.